

## **BAREME 2025**

## Tarifs applicables au 01/01/2025 – Taux de TVA en vigueur 20%

	GESTION COURANTE (Sur la totalité des encaissements annuels)	HORS TAXES	πс
•	Taux d'honoraires de base (loyers, charges, taxes)	6,58%	7,90%
•	Taux pour un investissement neuf	6,58%	7,90%
•	Montant minimum d'honoraires	100,00€	120,00€

	PRESTATIONS ANNEXE BAILLEURS	HORS TAXES	ттс
•	Assurances de garanties locatives (loyers impayés et détériorations)	2,08%	2,50%
	Assurance vacances locatives	1,42%	1,70%
	Etablir les comptes rendus de façon trimestrielle	Inclus	Inclus
	Gérer les quittancements et les encaissements	Inclus	Inclus
	Réviser annuellement les loyers et charges locatives	Inclus	Inclus
	Régler les acomptes si paiement charges syndic	0,50%	0,60%
•	Etablir l'aide à la déclaration des revenus fonciers	60,00 €	72,00€

	LOCATION HABITATION	Part bailleur TTC	Part Locataire TTC
	Frais de visite, constitution/étude de dossier et rédaction du bail		
	Zone très tendue	12,00€/m²	12,00€/m²
	Zone tendue	10,00€/m²	10,00€/m²
	Reste du territoire	8,00€/m²	8,00€/m²
•	Frais d'état des lieux	3,00/m²	3,00/m²

AUTRES LOCAUX	Part bailleur TTC	Part Locataire TTC
Honoraires de location (commerciaux et professionnels)	10,00%	10,00%
Honoraires de location (parking et garage)	75,00€	75,00 €

	TRANSACTIONS	HORS TAXES	ттс
•	Montant minimum d'honoraires garage / stationnement	2083,33 €	2500,00 €
•	Montant minimum d'honoraires habitation	5833,33€	6500,00 €
•	Honoraires de vente (mandat exclusif)	3,75 %	4,50 %
•	Honoraires de vente (mandat semi-exclusif)	3,75 %	4,75 %
•	Honoraires de vente (mandat simple)	4,58 %	5,00 %